Toulouse le 7 juin 2025

Objet : Actualités sociales

Le Média Social 4 juin 2025 : Le cahier des charges du SPDA (Service Public Départemental de l’Autonomie) est paru. Avec cet outil, les départements sont un peu plus armés pour se lancer dans la mise en place du SPDA (L’arrêté du 4 juin 2025). Il « précise le socle commun des missions assumées » et contient « un référentiel de qualité de service à atteindre ».

ASH 4 juin 2025 : Le texte relatif au renforcement de l’aide des retraités pauvres sera examiné par les députés dès le 5 juin prochain.

ASH 4 juin 2025 : Le rapport de la Cour des Comptes sur la Sécurité Sociale recommande d’appliquer les mesures de la loi « bien vieillir » = Mettre fin aux « aides ponctuelles » pour leur substituer une politique de « transformation structurelle », afin de mettre fin aux déficits récurrents des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux.

Les Echos 4 juin 2025 : A l’heure où l’exécutif cherche à redresser les comptes de la Sécurité Sociale, la Ministre de la Santé Yannick Neuder, se montre ouverte à l’idée de revoir les conditions de prise en charge des soins des personnes touchées par une « affection de longue durée ».

La Dépêche 6 juin 2025 : L’Assemblée Nationale a voté une résolution symbolique en faveur de l’abrogation de la réforme des retraites. Cette initiative était portée par le groupe communiste. Ce vote intervient à quelques jours de la clôture du « conclave » réunissant syndicats et patronats, sur l’avenir des systèmes de retraites.

La Dépêche 7 juin 2025 : Le COR (Conseil d’orientation des Retraites) vient de remettre un rapport sur l’équilibre financier des systèmes de retraite d’ici 2030. Avec une réglementation inchangée, ce système de retraites nécessitera des besoins de financement importants : 1,7 milliards de déficit en 2024, 6,6 milliards en 2030 et 15 milliards d’ici 10 ans. Le COR a exploré quatre pistes de financement : « modération de la progression des pensions nettes de prélèvement, hausse des contributions retraites des salariés, hausse des contributions retraites des employeurs et recul de l’âge de départ à la retraite qui permet un accroissement du taux d’emploi ». Les trois premières sont jugées « récessives », soit en réduisant le revenus soit en augmentant le coût du travail, le quatrième correspond « à un enrichissement du pays (hausse du PIB par habitant »).

Le Média Social 6 juin 2025 : La CNAF souhaite généraliser les opérations « d’aller vers » les proches aidants, visant à améliorer l’accès aux droits. Un bilan positif de l’expérimentation, menée pendant deux ans, est dressé par la Branche Famille.

Catherine Vautrin, la ministre des Solidarités, entend faciliter la possibilité, pour les assistants familiaux, de cumuler leur activité avec un autre emploi. Un projet de loi sera déposé à l’automne, dans ce sens.

Les Echos 6 juin 2025 : Les partenaires sociaux restant à la table des négociations du conclave sur les retraites ont commencé à entrer dans le dur de la négociation ce jeudi. Des compromis ciblés semblent possible, mais le blocage reste total sur l’âge de départ et les cotisations.

Francis De Block